

Première évaluation depuis la mise en place du cahier des charges

Les infractions des concessionnaires automobiles très élevées



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3790 - Mardi 9 février 2016 - Prix : 10 DA

Asphyxie par le monoxyde de carbone à Ighram

Mort de trois personnes dont une fillette de 2 ans

Page 24

Il a un délai de 30 jours pour promulguer la nouvelle Constitution

Bouteflika temporise sur un remaniement gouvernemental

Page 3

En Syrie, le nœud gordien est déjà tranché

Par Mohamed Habili

On savait depuis 2012, date à laquelle une faction de l'opposition syrienne s'était emparée à peu près entièrement d'Alep, non loin de la frontière avec la Turquie, que le sort de la guerre allait se jouer au nord de la Syrie et nulle part ailleurs. Il n'y avait qu'un seul cas où cette prévision pouvait être prise en défaut, c'était que Damas, dès ce moment cernée de toutes parts, tombe en premier aux mains de la rébellion, ce qui pendant quelque temps avait en effet semblé possible. L'intervention de la Russie a mis fin à cette éventualité. Elle a du même coup rendu à la région d'Alep toute son importance stratégique, réorienté les affrontements et les forces dans sa direction, pour en faire leur point de ralliement, le lieu géométrique où la guerre est appelée à se dénouer, mais cette fois en faveur du régime. La chute d'Alep, il y a plus de trois ans, a constitué un tournant dans la guerre, la meilleure preuve que le régime syrien pouvait effectivement tomber, en dépit de l'aide qu'il recevait de ses alliés dans la région et de la part de la Russie. Sa reprise en entier par l'armée syrienne, avec l'aide de l'aviation russe, ce qui maintenant ne saurait tarder, signifie la débandade de l'opposition syrienne dans sa diversité - mis à part Daech, qui lui n'y est même pas.

Suite en page 3

Début de l'opération de remise des pré-affectations AADL 1

Après 15 ans d'attente, soulagement des souscripteurs



L'opération de remise des pré-affectations a débuté hier. 15 ans après le lancement de cette opération, les 40 000 demandeurs ayant opté pour cette formule sont enfin soulagés. Pour cette première semaine, 1 000 souscripteurs de sept wilayas sont convoqués aux directions de l'Agence pour récupérer leur troisième ordre de versement.

page 2

Produits de mer à Oran

Près de 2 millions de dollars d'exportations en 2015

Page 5

One woman show de Rym Takoucht

«Sawad fi amel», réquisitoire contre les maux de la vie

Page 13

Début de l'opération de remise des pré-affectations AADL 1

Après 15 ans d'attente, soulagement des souscripteurs

■ L'opération de remise des pré-affectations a débuté hier. 15 ans après le lancement de cette opération, les 40 000 demandeurs ayant opté pour cette formule sont enfin soulagés. Pour cette première semaine, 1 000 souscripteurs de sept wilayas sont convoqués aux directions de l'Agence pour récupérer leur troisième ordre de versement.

Par Meriem Benchaoua

Après de longues années d'attente ponctuées par d'interminables retards et réajustements de dossiers, les souscripteurs au logement AADL 1 voient enfin leur rêve se réaliser, c'est-à-dire «posséder son propre logement». En effet, l'opération de remise des pré-affectations a débuté hier. 15 ans après le lancement de cette opération, les 40 000 demandeurs ayant opté pour cette formule sont, enfin, soulagés. Pour cette première semaine, 1 000 souscripteurs de sept wilayas sont convoqués aux directions de l'Agence pour récupérer leur troisième ordre de versement. Une fois le paiement effectué, les souscripteurs recevront leur attestation d'affectation où il leur sera précisé le site, l'étage et le nombre de chambres de leur logement. La direction générale de l'AADL avait annoncé que le rythme sera augmenté, dès la deuxième semaine, pour écourter le délai de cette opération. «L'AADL accueillera jusqu'à 1 500 souscripteurs durant la première semaine, 2 000 la deuxième puis 3 000 sous-

cripteurs par semaine», avait déclaré le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi. Le même responsable avait indiqué qu'à travers cette opération, «l'AADL envisage la remise de 40 000 décisions de pré-affectation dont 20 000 à Alger». Pour rappel, l'Agence a établi une liste de tous les souscripteurs au programme de 2001-2002 concernés, classés par ordre chronologique de souscription, en présence d'un huissier de justice pour garantir la transparence de l'opération. Outre le site d'implantation du logement, les décisions de pré-affectation comportent toutes les données relatives au logement (nombre de chambres, étage, etc.). Les bénéficiaires pourront ainsi visiter leurs logements dès l'obtention des décisions, d'autant que le taux de réalisation dans les sites concernés par l'opération dépasse les 70%. Parallèlement à la remise des décisions de pré-affectation, les travaux de réalisation des projets de logement connaissent un rythme effréné en prévision de leur distribution aux bénéficiaires



dans les plus brefs délais. Dans ce contexte, M. Belaribi a précisé que l'AADL ambitionnait de réceptionner en 2016 tous les projets lancés en 2013, estimant que les conditions climatiques marquées par une faible pluviométrie avaient contribué à l'avancement des travaux. «Les conditions climatiques vont nous aider à relever le défi lié à la réception des projets lancés en 2013», a déclaré le responsable, promettant «beaucoup de surprises en

2016». Pour ce qui est des souscripteurs à l'AADL pour l'année 2013, l'opération du choix des sites sur Internet débutera le 11 mars avant la remise des ordres de versement de la deuxième tranche. Les décisions de pré-affectation seront remises à partir du 31 mai aux bénéficiaires du premier quota de logements, proposé pour le choix des sites sélectionnés sur la base de l'état d'avancement des travaux (plus de 70%). D'autres opérations de

choix des sites seront organisées au profit des autres souscripteurs de 2013, dont le nombre s'élève à près de 420 000, au fur et à mesure que les travaux atteignent un taux de réalisation de 70%. Les souscripteurs à l'AADL 2013 dans d'autres wilayas pourront recevoir directement leurs décisions de pré-affectation, les projets de logement prévus dans leurs wilayas étant en cours d'achèvement. **M. B.**

Première évaluation depuis la mise en place du cahier des charges

Les infractions des concessionnaires automobiles très élevées

Non-respect du délai de livraison et des termes de la commande ainsi que des clauses du contrat de vente, le non établissement des certificats de garantie et la non délivrance des documents administratifs (carte jaune...), sont autant de plaintes de clients aux directions du commerce contre les diverses infractions commises par les concessionnaires automobiles.

Les plaintes émanant d'acquéreurs de véhicules neufs ne cessent de parvenir aux directions du commerce. Un nombre assez élevé de plaintes dans les régions d'Alger et d'Oran a été enregistré au niveau de ces directions, selon le département de Bakhti Belaïb. En effet, 88 plaintes de clients ont été reçues par les DRC et DRW, dont le plus grand nombre a été enregistré dans la région d'Alger (32 plaintes) et d'Oran (30).

Parmi les «délits» les plus graves évoqués par le ministère du Commerce, après une première évaluation d'application des nouveaux textes relatifs aux concessionnaires de véhicules, en septembre-octobre 2015 par les 9 directions régionales du commerce (DRC) d'Alger, Blida, Oran, Batna, Sétif, Annaba, Béchar, Saïda et Ouargla, ainsi que par les 48 directions du commerce des wilayas (DCW) qui leur sont rattachées, l'on retiendra les retards dans la livraison des véhicules. Livraison qui ne doit pas dépasser 45 jours après le dépôt du bon de commande, selon le décret exécutif en vigueur. Le ministère du Commerce citera également «la non-conformité du contrat de vente entre le concessionnaire et le client et sur lequel le concessionnaire



ne n'inscrit pas la date de livraison, ainsi que le non établissement des certificats de garantie et la non délivrance des documents administratifs (carte jaune...)». Par ailleurs, la première évaluation du ministère du Commerce relève un faible nombre d'infractions. Sur la période de deux mois, ces directions du commerce ont constaté 30 infractions dont le plus grand nombre a été enregistré à Oran (10 infractions) et à Batna (7). Ces infractions sont liées à la garantie, au défaut d'information sur les conditions de vente, à l'augmentation des prix (différence entre la valeur mentionnée sur le bon de commande et celle mentionnée sur la facture délivrée), aux pratiques contractuelles abusives et au refus délibéré de concessionnaires de répondre aux

convocations (opposition au contrôle).

Sur la base de ce bilan, les DRC ont formulé plusieurs propositions en vue d'améliorer le dispositif. Dans ce sens, elles ont suggéré de préciser explicitement au niveau du texte que le distributeur et le revendeur sont responsables au même titre que le concessionnaire, qui doivent assumer eux-mêmes leurs défaillances. Il s'agit aussi d'intégrer un dispositif concernant la possibilité de recourir à l'expertise pour les pannes rencontrées notamment dans le cas des véhicules sous garantie, et d'ajouter des dispositions qui concernent les sanctions pécuniaires pour le non-respect des dispositions du texte. Elles ont également préconisé l'obligation de ces opérateurs à

détenir le stock des différentes pièces détachées qui doivent être d'origine, et l'introduction d'un article dans le cahier des charges qui précise les équipements qui doivent exister au niveau du service après-vente, ainsi que l'obligation de mettre à la disposition du client des pièces de rechange qui doivent être garanties par l'opérateur. Le renforcement de la transparence des transactions commerciales liant les concessionnaires et les distributeurs et les revendeurs agréés par rapport aux clients (notamment en ce qui concerne la facturation) a également été proposé par les DRC. Plus encore, elles ont demandé la mise en place, par un arrêté interministériel, d'une brigade mixte des services des ministères, respectivement, du Commerce, de l'Industrie et des Finances pour le contrôle. Cependant, la Direction de la concurrence du ministère du Commerce observe que si les informations transmises par les DRC et DCW sont globalement acceptables, leurs commentaires accompagnant les chiffres fournis sont «insuffisants» ce qui «ne permet pas de faire une analyse suffisamment approfondie en la matière afin de faire un point de situation sur l'état du marché des véhicules et son fonctionnement». Ainsi, recommande-t-elle, des mesures nécessaires seront prises pour mettre à niveau ces services dans ce domaine afin d'avoir «des rapports plus riches», comme elle signale que les DRC de Béchar, Saïda et de Ouargla ont transmis des rapports «insuffisants» et qu'elles seront, donc, relancées «pour fournir les compléments d'information nécessaires».

Louiza Ait Ramdane

Il a un délai de 30 jours pour promulguer la nouvelle Constitution

Bouteflika temporise sur un remaniement gouvernemental

■ Maintenant que la loi portant révision de la Constitution a été adoptée dimanche par 499 parlementaires dans un congrès exceptionnel, le président Bouteflika a un délai de 30 jours pour la promulguer et sa publication au "Journal officiel" pour quelle soit effective. Parmi les nouveautés, il y a la désignation du Premier ministre après consultation de la majorité parlementaire.

Par Nacera Chennafi

Finalement, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal n'a pas remis la démission de son gouvernement au président de la République, comme certains l'attendaient afin que l'article 77 de la nouvelle constitution soit appliqué, qui stipule que le président de la République nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée et met fin à ses fonctions. Et dans l'article 87 du projet de la révision du même texte, il est stipulé que le président de la République ne peut, en aucun cas, déléguer le pouvoir de nommer le Premier ministre, les membres du gouvernement, ainsi que les présidents et membres des institutions constitutionnelles pour lesquels un autre mode de désignation n'est pas prévu par la Constitution. Cette consultation doit être menée exclusivement par le président de la République.

Apparemment, le chef de l'Etat semble vouloir temporiser sur un remaniement gouvernemental ou ministériel et laisser l'actuel gouvernement gérer les affaires courantes et même vis-à-vis du Front de libération nationale, il n'y a pas de problème puisque le secrétaire général du vieux parti, Amar Saadani défend à chaque sortie médiatique que Abdelmalek Sellal est militant du FLN. Dans une courte interven-



PHOTO: R.

tion à l'issue du vote de la nouvelle Constitution dimanche dernier, Sellal avait déclaré que le plus dur reste à faire, il s'agit de la crise économique difficile que traverse le monde. Juste après l'adoption de la nouvelle Constitution, Sellal a continué sa mission de Premier ministre en recevant la maire de Paris avant

de s'envoler pour Dubaï. Dans ce cadre, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'est entretenu hier à Dubaï avec Cheikh Mansour Benzayed Al-Nahyane, vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires de la présidence de l'Etat des Emirats arabes unis. Ont assisté à l'entretien, qui s'est déroulé

avant l'ouverture des travaux du Sommet mondial des gouvernements, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdelhamid Bouchouareb et l'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis, Salah Attia, a rapporté l'APS.

Au sujet de la démission du gouvernement, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué dimanche dernier que la question du changement de gouvernement relève exclusivement des prérogatives du président de la République et c'est à lui de juger s'il est nécessaire de le changer ou pas. Le Premier ministre a ajouté qu'«un énorme travail» attendait le staff gouvernemental pour la concrétisation des dispositions contenues dans le nouveau texte.

Dans ce cadre, le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a affirmé dimanche à Alger que l'introduction, pour la première fois, du principe des juridictions à plusieurs degrés dans la nouvelle Constitution nécessitait une révision du code de procédure pénale, notamment «dans son volet relatif au tribunal criminel qui édicte des peines de première instance pouvant faire l'objet d'un pourvoi en cassation devant la Cour suprême». Il a expliqué que le nouveau texte de la Constitution entrera en vigueur dès sa publication au «Journal officiel».

N. C.

Coopération avec l'Algérie

Le Danemark «disposé» à engager des partenariats «gagnant-gagnant»

Le ministre danois des Affaires étrangères, Kristian Jensen, a fait part lundi de la disponibilité de son pays d'engager des partenariats «gagnant-gagnant» dans divers domaines économiques avec l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, M. Jensen a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, faisant part de la «disponibilité» de son pays d'engager des partenariats «gagnant-gagnant» dans divers domaines économiques avec l'Algérie.

Il a précisé que le Danemark était disposé à coopérer avec l'Algérie et développer des partenariats, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie.

Mettant en exergue le rôle «déterminant» de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et l'instauration de la paix et la sécurité dans la région, M. Jensen a indiqué qu'il évoquerait avec les responsables algériens, au cours de sa visite, le dossier du Mali et de la Libye, de même que le développement de la situation dans la région. Le ministre danois

des Affaires étrangères a entamé une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

L'Algérie, un partenaire «important» pour la Pologne

La sous-secrétaire d'Etat, vice-ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne, M^{me} Joanna Wronecka, a qualifié lundi l'Algérie de «partenaire important», en faisant part de sa volonté de renforcer les relations entre les deux pays et le développement de leur coopération bilatérale.

«L'Algérie est un partenaire important pour la Pologne. Nous voulons hisser le dialogue politique au plus haut niveau», a déclaré M^{me} Wronecka à l'issue d'une séance de travail avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi. Elle a mis en exergue, à cette occasion, le rôle joué par l'Algérie aux niveaux régional et international, grâce à sa diplomatie «active et efficace», a-t-elle souligné,

citant plus particulièrement son rôle dans la signature de l'accord de paix au Mali et ses efforts dans la recherche d'une solution politique à la crise libyenne.

«Cela mérite le soutien de la communauté internationale», a-t-elle soutenu.

M^{me} Wronecka indiquée, en outre, que l'Algérie et la Pologne «entretiennent des relations amicales et profondes, à même de favoriser le renforcement et la diversification des relations bilatérales».

Elle a relevé, à ce propos, que les deux parties œuvraient dans cette optique à travers l'identification des domaines de coopération susceptibles de renforcer cette coopération, citant notamment l'agriculture, le transport, l'énergie, les énergies renouvelables, les mines, la recherche scientifique, la culture, et la jeunesse.

La responsable polonaise a appelé, en outre, à encourager l'échange entre les investisseurs des deux pays, ainsi que les petites et moyennes entreprises grâce auxquelles «nous pouvons obtenir de bons résultats», a-t-elle ajouté.

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

En Syrie, le nœud gordien est déjà tranché

suite de la page Une

Il n'y aura pas une deuxième grande bataille après celle qui se déroule aujourd'hui à Alep, et dont tout indique qu'elle est d'ores et déjà gagnée par l'armée syrienne. L'importance stratégique d'Alep tient bien sûr à sa proximité avec la frontière turque, d'où se déversent depuis le début les armes et les combattants venant renforcer la rébellion, en fait tout ce qui sert à entretenir la guerre contre le régime. Une guerre civile en apparence, une guerre régionale par procuration en réalité, entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Une fois Alep entièrement reprise par l'armée syrienne, c'en est fini de l'opposition toutes tendances confondues, étant donné que toutes les factions, des plus extrémistes aux plus modérées, sont tenues à bout de bras par l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie. Il a suffi de couper la principale voie d'approvisionnement reliant Alep et ses environs à la Turquie pour que l'opposition vienne à manquer de tout, et perde aussitôt pied. On comprend dès lors que l'Arabie saoudite veuille changer son fusil d'épaule, et se propose d'intervenir avec ses propres forces, pour éviter que le pire se produise, c'est-à-dire qu'Alep soit perdue. Mais il y a toujours loin de la coupe aux lèvres : d'ici à ce que la coalition menée par les Etats-Unis mette sur pied un corps expéditionnaire, Alep serait passée corps et biens dans le camp adverse. Sans doute les Etats-Unis ont-ils accueilli favorablement la proposition saoudienne, mais on ne les voit guère se consacrer à sa mise en œuvre, et avec d'autant plus de vélocité qu'il y a urgence. Tout au contraire, ils ne demandent qu'à gagner du temps, ou plutôt qu'à en perdre, qu'à en laisser en tout cas suffisamment à Damas et à ses alliés pour terminer le travail commencé. La coalition qu'ils mènent n'est pas aussi homogène que celle qui dirige la Russie. Pour eux, l'ennemi principal c'est Daech et Anosra, et d'une façon générale le terrorisme. Pour l'Arabie saoudite et ses alliés dans la région, l'ennemi à abattre en premier, c'est le régime syrien, non pas tant d'ailleurs pour ce qu'il est que parce qu'il a préféré l'alliance de l'Iran, du Perse et du chiite, à la sienne, à l'Arabe et au sunnite. Tout effort, d'où qu'il vienne à la limite, tendant à affaiblir le terrorisme est devenu pour les Etats-Unis (tel n'était pas leur sentiment auparavant, c'est-à-dire avant les attentats de Paris et la tuerie de San Bernardino) un effort louable, à ce titre digne d'être soutenu, d'une manière ou d'une autre. Ni l'Arabie saoudite ni la Turquie, encore que ces deux-là ne soient pas exactement sur la même position à cet égard, ne voient les choses de cette façon.

M. H.

Signature d'une convention entre les secteurs de l'habitat et de la formation

■ Une convention portant sur la formation de 50 000 personnes dans les métiers du bâtiment a été signée hier entre les ministères de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de la Formation et l'Enseignement professionnels.

Par Halim Y.

La convention a été signée en marge de la journée d'étude sur le développement de la formation professionnelle dans les métiers du bâtiment, par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, et le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, en présence de cadres des deux secteurs.

La convention porte notamment sur la prise en charge des besoins en formation, initiale et continue, exprimés par le secteur de l'habitat pour garantir une main-d'œuvre nationale qualifiée et concrétiser les projets du plan quinquennal 2015-2019.

A la faveur de cette convention, de nouveaux métiers seront introduits dans la nomenclature de la formation comme la promotion immobilière, la gestion des habitations, la maintenance des ascenseurs, la réhabilitation du vieux bâti.

Des sessions de formations seront lancées à cet effet pour améliorer les performances des travailleurs selon les besoins exprimés notamment au niveau local dans le cadre de la formation continue, outre la mise en place de centres d'excellence en collaboration avec les entreprises pionnières dans ce domaine. La convention s'inscrit



Abdelmadjid Tebboune

également dans le cadre de la coopération déjà établie entre les deux secteurs. Une convention similaire avait été signée en septembre 2013 pour la formation de 71 000 personnes.

Selon les chiffres du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les entreprises du secteur ont intégré 38 700 jeunes dans la formation initiale en 2014 et 42 400 autres en 2015. 15 000 employés ont bénéficié d'une formation continue durant ces deux

années. La nomenclature de la formation sera dotée de 43 spécialités dans plusieurs domaines dont le coffrage, le revêtement, la marbrerie, la gestion des chantiers et des différents réseaux ainsi que la réhabilitation des sites archéologiques.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation des programmes de formation aux besoins du marché nécessaires à la réalisation de la croissance économique requise, a indiqué M. Tebboune qui a mis en avant



Mohamed Mebarki

l'importance d'introduire les nouvelles techniques de construction.

M. Mebarki est revenu sur la nécessité d'accorder la priorité au mode de formation par apprentissage pour améliorer l'employabilité, indiquant que la loi de finances 2016 autorisait le Fonds national pour le développement de l'apprentissage et la formation continue (Fnac) à prendre en charge toutes les activités liées à ce mode.

Le secteur vise à faire passer

le taux d'apprentissage des personnes formées de 39% actuellement à 70% durant les prochaines années.

M. Mebarki a fait savoir qu'un groupe de travail a été installé pour créer un pôle d'excellence pour la formation qui regroupe plusieurs entreprises pionnières dans leurs spécialités sous la supervision du groupe Cosider soutenu par plusieurs entreprises dont Knauf, Lafarge et Coral.

H. Y./APS

Raccordement au gaz naturel à Médéa

42 entreprises retenues à travers onze communes

Quarante deux entreprises ont été retenues pour la réalisation de plusieurs lots de raccordement au gaz naturel et d'installation d'équipement de distribution dans les communes de Médéa à l'issue de la séance d'ouverture, lundi à la maison de la culture Hassan-El-Hassani, des offres financières et techniques de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014.

Cette tranche porte sur la réalisation de trois centres de distribution publics (DP) de gaz naturel au niveau des communes de

Bouaichoune, Sidi-Rabei et Ouled Bouaachraa, ainsi que le raccordement de plusieurs agglomérations urbaines et quartiers, ventilés à travers onze communes de la wilaya, selon les explications fournies par les responsables de la Société de distribution d'électricité et du gaz du Centre.

Les localités ciblées par les travaux de raccordement au réseau local de distribution de gaz naturel sont Draâ-Smar, Berrouaghia, Chellal-El-Adhouira, Tamesguida, Harbil, Ksar-El-Boukhari, Benchicao et Ouzera, a-t-

on signalé. Pas moins de 3 393 nouvelles habitations seront raccordées à ce réseau au titre de la 2^e tranche de ce programme qui a permis le raccordement de nombreuses localités et quartiers de la wilaya, dont le dernier raccordement en date, celui effectué à Seghouane et Ouled Maaréf, a touché près de 600 foyers, en sus du lancement, début février courant, des travaux de raccordement de 5 600 foyers au niveau de la ville de Tablat, a ajouté la SDC de Médéa.

APS

Coopération

Medelci entame une visite de travail en France

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a entamé hier une visite de travail en France où il devra approfondir avec son homologue français, Jean-Louis Debré, la coopération entre les Conseils constitutionnels des deux pays. La visite de M. Medelci, accompagné d'une délégation de l'institution qu'il dirige, fait suite à celle effectuée en décembre dernier du président du Conseil constitutionnel français. Au cours de sa visite d'une journée, M. Medelci devra faire le point avec M. Debré sur la coopération technique entre les deux institutions et examiner les pistes permettant de développer de nouvelles actions de coopération bilatérale.

La révision de la Constitution, une «avancée remarquable»

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, a qualifié hier à Paris la Constitution, dont la révision a été adoptée dimanche par le Parlement, d'«avancée remarquable». «Ce que je pense personnellement de cette Constitution est qu'elle constitue une avancée remarquable dans le

sens du renforcement du droit, de façon générale, et de l'Etat de droit, de façon particulière», a affirmé dans une déclaration à la presse algérienne le président du Conseil constitutionnel, à l'issue de son entretien avec son homologue français, Jean-Louis Debré. Pour M. Medelci, cette Constitution va élargir le statut du Conseil constitutionnel et lui donner une dimension «plus forte» dans le cadre du processus démocratique. «S'agissant du Conseil constitutionnel, cette institution a vu son statut s'élargir dans la mesure où la saisine du Conseil constitutionnel est maintenant permise au niveau même de la minorité parlementaire, comme elle est possible, également pour le citoyen de le saisir», a-t-il expliqué. Ce nouveau statut, a expliqué M. Medelci qui est en visite de travail en France, «va donner au Conseil constitutionnel une dimension plus forte en tant qu'institution dans le cadre de la mise en œuvre du processus démocratique qui est maintenant consolidé avec la nouvelle Constitution». Il a indiqué que le Conseil constitutionnel qu'il préside va profiter de l'expérience française pour «faire en sorte que l'expérience nouvelle sur laquelle nous

entraîne la nouvelle Constitution puisse être une expérience utile pour la société algérienne, bien comprise par la société algérienne et assise sur des mécanismes rationnels et crédibles».

Anne Hidalgo : «Alger et Paris doivent relever plusieurs défis»

Les villes d'Alger et de Paris doivent relever plusieurs défis, a affirmé hier à Alger la Maire de Paris, Anne Hidalgo, soulignant que les deux villes sont confrontées aux «mêmes problèmes». «Nous devons relever les mêmes défis, qui sont d'ordre climatique, économique et démocratique», a-t-elle déclaré lors d'une rencontre à l'Institut français d'Algérie avec des jeunes Algériens porteurs de projets et acteurs du mouvement associatif. La Maire de Paris a appelé, par la même occasion, ces jeunes à «concrétiser les idées des projets qu'ils portent», estimant que «beaucoup de choses peuvent être faites» dans le domaine de l'acquisition du savoir-faire et de la technologie.

Safy T.

Tizi Ouzou

L'APW consacre 9 millions de dinars pour l'achat de matériel orthopédique

La commission sociale de l'Assemblée Populaire de la wilaya de Tizi Ouzou (APW) a décidé de consacrer une enveloppe de 9 millions de dinars pour l'acquisition de matériel orthopédique destiné à la frange des personnes handicapées, avons-nous appris auprès de la même instance élue. La décision a été prise lors de la réunion de ladite commission tenue la semaine écoulée en présence des membres de l'association dénommée «Solidarité» de Béni Yenni.

Pour mettre en œuvre cette mesure, une sous-commission regroupant 4 élus et les membres de l'association a été installée pour se pencher sur l'acquisition de ce matériel. Les personnes intéressées, parmi les associations des personnes à mobilité réduite et aux besoins spécifiques au niveau de la wilaya, par ce genre de matériel essentiellement des fauteuils roulants électriques, des matelas anti-escarres, des matelas médicalisés et des chaises roulantes, sont invités à constituer leurs dossiers.

Hamid M.

Produits de mer à Oran

Près de 2 millions de dollars d'exportations en 2015

■ Les exportations des produits de mer ont atteint une valeur de 1 918 844 dollars US en 2015 à Oran, a-t-on appris hier du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.



Ph.D. R.

Par Souad L.

« Nous avons enregistré, durant l'année écoulée à Oran, une légère croissance de l'activité d'exportation des produits de mer vers l'étranger par rapport à 2014 et nous estimons que cette avancée est un indice de perspectives économiques prometteuses », a souligné Mohamed Bengrina dans une déclaration à l'APS. « Toutes les conditions sont réunies pour hisser l'activité d'exportation des produits de mer et réaliser des résultats meilleurs dans les années prochaines, notamment

à la faveur des dispositifs de soutien et d'accompagnement des différentes activités halieutiques à Oran », a-t-il fait savoir. L'année précédente, les exportations des produits de mer à Oran représentaient un total de 764,5 tonnes sur une production globale annuelle de la wilaya estimée à plus de 7 583 tonnes de différents types de poissons, a déclaré M. Bengrina. Les mollusques, explique-t-il, étaient en tête des produits de mer exportés vers l'étranger, représentant 80%, tandis que les crustacés étaient de l'ordre de 13,3%. Le taux restant des exportations est constitué de poissons blancs et de thon en conserve, a précisé

ce responsable, signalant que 90% de ces produits exportés étaient destinés vers l'Espagne. Pour les mollusques, l'exportation a concerné le poulpe et pour les crustacés la crevette rouge, blanche et royale et la rascasse. A ce titre, 51 unités activant dans l'exportation des produits de mer ont été recensées en 2015, année marquée par la création d'un regroupement des exportateurs des produits de mer à Oran, dans le cadre de la coordination avec les Nations unies pour l'agroalimentaire ainsi que l'administration du secteur de tutelle et la chambre professionnelle. Le secteur de la pêche et de l'aqua-

culture a enregistré, durant la même année à Oran, une hausse considérable de la production avec une plus value de 1 168 tonnes. A rappeler que l'année 2014 la production était de 6 415 tonnes. La majorité de la production halieutique était le petit poisson de surface, soit un taux de 82%. Le pourcentage restant est partagé entre d'autres types de poissons, tels que celui des profondeurs, les crustacés, les mollusques et le grand poisson des surfaces. Les données communiquées par la direction de la pêche et de l'aquaculture indiquent que le dernier bilan de l'activité productive annuelle a été dressé sans comptabiliser les quantités du poisson produit par les professionnels d'Oran au niveau d'autres wilayas limitrophes, soit 2 480 tonnes. Le secteur de la pêche à Oran a été renforcé en 2015 par la mise en exploitation de 11 unités de production « petits métiers », dans le cadre de la concrétisation des projets soutenus par les différents dispositifs de l'emploi (Ansej, Cnac), ainsi que l'entrée en activité de trois navires dédiés à la pêche de la sardine, donnant un total de 305 unités activant au niveau des deux ports de pêche de la wilaya (Oran et Arzew). L'année écoulée a été marquée aussi par la première participation d'Oran à la campagne nationale de la pêche du thon rouge, ainsi que le classement du port d'Arzew meilleur port de pêche de l'année en Algérie.

S. L./APS

Pour prospecter des opportunités de partenariat

Une délégation d'hommes d'affaires hongrois visitera l'Algérie en mars

Une délégation d'hommes d'affaires hongrois effectuera, du 6 au 8 mars prochain, une visite en Algérie pour prospecter des opportunités de partenariat avec des homologues algériens, a annoncé à Mostaganem l'ambassadrice de la Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz. En marge d'une rencontre avec des opérateurs économiques locaux, organisée à la chambre de commerce et d'industrie « Dahra », la diplomate a indiqué à l'APS que la délégation hongroise qui comprendra des opérateurs économiques en agriculture, en industrie agroalimentaire, en production de lait et en matériel agricole, visitera plusieurs wilayas dont Mostaganem. M^{me} Katalin Pritz a fait part du désir de sociétés et d'opérateurs hongrois de développer le partenariat avec leurs homologues algériens, notamment à Mostaganem en agroalimentaire, en transformation des produits agricoles, en aquaculture, en technologies de l'information et de la communication (TIC) et en tourisme, entre autres. Elle a également souligné que les gouvernements algérien et hongrois sont animés d'une grande volonté de relancer les échanges commerciaux bilatéraux. Abordant les relations algéro-hongroises, la diplomate

a déclaré : « Nous œuvrons à hisser ces relations au même niveau que dans les années soixante-dix et quatre-vingts ». M^{me} Katalin Pritz, qui était accompagnée de l'attaché économique et commercial de l'ambassade de Hongrie en Algérie, a ajouté que sa visite dans la wilaya de Mostaganem s'inscrit dans le cadre de la recherche des voies et moyens de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux dans divers secteurs. Cette rencontre

a été marquée par la présentation d'un exposé sur les atouts agricoles et touristiques dont recèle la wilaya de Mostaganem. Elle a été également mise à profit pour faire connaître aux opérateurs économiques présents les potentialités dont dispose la Hongrie, notamment en matière d'industrie pharmaceutique, de production de pièces de rechange de véhicules et d'industrie agroalimentaire.

Yanis G.

Prix

Le Brent ouvre la semaine autour des 33 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, toujours affectés par la surabondance de l'offre et les faibles espoirs de la voir se résorber. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 33,42 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 64 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison en mars perdait 76 cents à 30,13 dollars. En début d'échanges asiatiques, « de nouveaux espoirs de réduction de production ont soutenu les cours après une réunion des ministres saoudien et vénézuélien du Pétrole », notaient les analystes de Commerzbank. « La réunion a été un succès et s'est déroulée dans une bonne ambiance, selon l'agence saoudienne SPA, mais il n'y a aucun détail sur d'éventuelles mesures concrètes », relevait-on chez Commerzbank. Le ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino, s'est rendu en Arabie saoudite, le plus gros producteur au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), après avoir rencontré des responsables russes la semaine dernière.

R. E.

Après une croissance timide au dernier trimestre 2015

L'économie américaine continue de souffler le chaud et le froid

Le taux de chômage est passé sous les 5% en janvier aux Etats-Unis. Mais les inquiétudes sur la croissance persistent. Les signaux contradictoires envoyés par l'économie américaine affolent les marchés et divisent les experts. Après une croissance timide au dernier trimestre 2015, ce sont les créations d'emploi du mois de janvier, très en deçà des attentes, qui ont fait l'effet d'une douche froide sur les marchés vendredi. Ceux-ci tablaient sur environ 190 000 créations, mais l'économie n'en a délivré qu'un peu plus de 150 000.

« C'est sans arrêt un pas en avant, un pas en arrière, résume Lewis Piantedosi, gérant chez Eaton Vance Corp. Comme il y a des craintes sur la croissance, tout le monde se dit qu'un chiffre un peu moins bon est peut-être celui qui va nous pousser dans la récession ». Pourtant, les économistes s'accordent sur le diagnostic général : l'économie américaine est plus solide que ne le disent les chiffres. « Les conditions climatiques anormales ont pesé sur les créations d'emploi avec des chiffres très élevés en novembre et décembre, et plus faibles en janvier, explique Ethan Harris, économiste chez Bank of America. Mais, sur trois mois, on frôle tout de même les 230 000 créations mensuelles ». De fait, les données sur l'emploi publiées vendredi recèlent plusieurs bonnes nouvelles. Même plus faibles que prévu, les créations d'emploi ont permis de faire passer le taux de chômage sous la barre des 5% pour la première fois depuis 2008. La part des Américains ayant un emploi a atteint son plus haut niveau depuis la crise (59,6%) et la participation au marché du travail est remontée pour accéder à un plus haut en huit mois (62,7%).

Autre signe attendu depuis des mois : les salaires ont montré des signes de redémarrage, avec une rémunération horaire moyenne qui a grimpé de 12 cents, à 25,39 dollars, soit une hausse sur un an de 2,5%.

« Les pessimistes s'inquiètent, ils voient l'activité manufacturière qui diminue, les créations d'emploi qui déçoivent, et en concluent que l'économie est en récession », constate Gregory Daco, économiste pour The Conference Board. C'est vrai que certains secteurs souffrent de la volatilité des marchés et du pétrole bon marché, mais l'économie reste solide ».

S.O./Agences

Université Constantine 1

Des licences professionnelles en mécanique et énergies renouvelables

■ Des licences professionnelles en mécanique, sciences topographiques et énergies renouvelables ont été retenues par l'université Constantine 1 dans le cadre du programme Co-construction d'une offre de formation à finalité d'employabilité élevée (COFFEE), a indiqué le recteur de cet établissement.

Par Salim L.

«**C**es filières ont été choisies en collaboration avec des entreprises publiques dans l'objectif de répondre aux besoins économiques exprimés», a précisé Abdelhamid Djekoun en marge d'une journée de sensibilisation autour du projet Coffee, tenue au campus Tidjani-Haddam.

Il a ajouté, dans le même contexte, que le projet Coffee initié en collaboration avec l'université de Montpellier (France) vise à «renforcer les entreprises avec des cadres rapidement opérationnels à la faveur d'une formation professionnalisante ciblée». Affirmant que la démarche d'associer université et opérateurs

économiques dans la création d'un canevas de licence professionnelle assure une «meilleure visibilité à l'université», M. Djekoun a soutenu que l'université Constantine 1 œuvre à élargir le cercles de ses partenaires économiques, et cible aussi bien le secteur public que privé.

De son côté Mohamed-Nadjib Kazi, de l'université de Montpellier, coordinateur du programme Coffee, mettant en avant l'avantage «d'enseigner utile», a souligné que «seulement 5% des étudiants en Master dans les universités algériennes sont inscrits en doctorat, et que 85% des diplômés en master ne sont pas formés à l'emploi». M. Kazi qui a également soutenu que Coffee est un «projet ambitieux»



PR > D. R.

formant des «diplômés employables et rentables», a invité l'ensemble des opérateurs économiques présents à «penser à proposer des métiers requis dans le monde économique».

Au cours du débat auquel ont pris part des cadres dirigeants

des plus grandes entreprises publiques économiques du Constantinois, ainsi que des investisseurs privés, il a été déploré la disparition, du cursus universitaire, de spécialités telles que «l'organisation des chantiers» ou «les pathologies du bâtiment». D'autres intervenants ont

évoqué «des incohérences dans certaines formations», soutenant que dans la filière des finances, beaucoup de spécialités sont «ignorées» ce qui rend, de leur avis, difficile au nouveau diplômé d'intégrer une entreprise économique. Le handicap de la langue a également été abordé par d'autres intervenants qui ont estimé, à ce propos, que beaucoup de spécialités requérant une parfaite maîtrise des langues française et anglaise, beaucoup de diplômés se retrouvent, de fait, «désarmés», ce qui a exigé, a-t-on soutenu, des modules de langues étrangères pour certaines formations. Lancé en octobre 2015, le projet Coffee rassemble un consortium de 18 partenaires européens et algériens, dont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, neuf universités algériennes, cinq européennes, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et l'Association pour le développement et la promotion de l'entreprise (Adpe). Soutenu par la Commission européenne avec un budget de plus de 900 000 euros, le projet Coffee, qui devra prendre fin en octobre 2018, proposera, au terme du partenariat, une maquette pour la construction des licences professionnalisantes devant renforcer la relation université-entreprise.

S. L./APS

Boumerdès

Agrément de 15 projets d'investissement en aquaculture et pisciculture

Quinze projets d'investissement en aquaculture marine et pisciculture ont été agréés l'année dernière dans la wilaya de Boumerdès par les services locaux de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris du directeur local du secteur.

Ces projets ont été implantés au niveau d'une vingtaine de sites qualifiés pour ce faire et mis à la disposition des investisseurs à Boumerdès, afin d'encourager la substitution des produits de la mer et pallier la régression persistante de la production halieutique, a indiqué Kadri Cherif.

Ces sites ont été répertoriés au niveau des trois barrages de la wilaya (Keddara Bouzegza, Beni Amrane et El Hamiz), des embouchures des cours d'eau, des grands bassins hydriques, des retenues collinaires (naturelles et artificielles) et du littoral de la région, qui peuvent accueillir, à l'occasion,

des cages flottantes, a précisé M. Kadri. Selon ce responsable, une vingtaine de projets similaires seront agréés cette année en vue de leur implantation au niveau de la zone d'activité dédiée à l'aquaculture, actuellement en cours d'aménagement dans la commune côtière de Zemmour, ajoutant qu'une partie de ces projets est attendue au lancement courant 2016.

La mise en exploitation de ces projets, inscrits au titre de la stratégie nationale de développement de l'aquaculture, s'étalant de 2014 à 2020, devrait contribuer au relèvement de la production nationale pour la porter à près de 20 000 tonnes/an de poissons (tous types confondus), a-t-il souligné. Le même responsable a fait part de l'agrément à la réalisation, durant ces 10 dernières années, de six projets d'investissement dans la filière aquacole. Parmi ces projets, tou-

jours au stade de concrétisation, M. Kadri a cité les fermes d'élevage de daurade (400 tonnes/an) et de moules (120 tonnes/an) dans des cages flottantes respectivement dans la région de Sghirate, sur le littoral de la ville de Boumerdès, et à Cap Djinet. La ferme d'élevage aquacole en eau de mer de Cap Djinet demeure le plus important projet en la matière à Boumerdès. Selon les objectifs qui lui sont fixés, ce projet, partiellement exploité, devrait produire, une fois totalement achevé, près de 1 500 tonnes/an de daurades et de moules. Les autres projets d'élevage en cages flottantes sont localisés sur le littoral de Zemmour El Bahri et le lieu-dit «Les Salines» du littoral de Dellys, où des fermes aquacoles sont en réalisation en vue d'assurer une production moyenne de 200 tonnes de poissons/an, chacune.

Hani A.

Blida

Vers la réalisation de nouveaux forages pour couvrir le déficit en eau

Le secteur des ressources en eau à Blida projette la réalisation de huit nouveaux forages en vue de renforcer l'alimentation en eau potable au chef-lieu de wilaya, a révélé son responsable Kessiba Mohamed.

Lors d'une réunion de l'exécutif de la wilaya consacrée à l'examen de l'état du développement dans la commune de Blida, M. Kessiba a fait part de la réalisation attendue de huit forages dans les régions de Maramane et Beni Tamou en vue de couvrir le déficit en eau potable, dont les besoins de la population sont

estimés à près de 10 000 m³/jour, et de faire face également au déficit en eau de pluie enregistré cette saison. «Actuellement, Blida est approvisionnée avec un volume quotidien de 75 000 m³ d'eau potable, provenant des eaux souterraines assurées par 51 forages, répartis entre Beni Tamou, Maramane et Chiffa, en plus de la retenue collinaire de l'Oued Chiffa et le transfert d'eau à partir d'Alger», a fait savoir le même responsable.

Durant cette rencontre, qui a donné lieu à la présentation de nombreux projets destinés à la

commune de Blida, le wali Abdelkader Bouazgui a relevé la «lenteur dans la concrétisation des projets dans cette localité, devant refléter le visage de la wilaya», citant, à titre indicatif, les projets d'aménagement de boulevards principaux, ou encore du siège de la commune et du palais de la culture, dont les travaux de réalisation perdurent depuis 1994.

Aussi, les responsables et élus locaux ont-ils été instruits de réactiver les projets dormants, tout en veillant à leur livraison dans les délais impartis et selon

les normes requises, afin que le citoyen puisse constater, a-t-il dit, «les efforts consentis par l'Etat pour l'amélioration de ses conditions de vie».

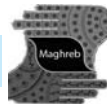
De nombreux élus sont intervenus durant les débats pour souligner que le retard accusé dans la concrétisation des projets est dû «au manque de cohésion entre les membres du conseil et son président, ayant influé négativement sur l'avancée des projets de développement».

N.O./Agences

Bordj Bou-Arréridj Près de 2 500 logements sociaux prochainement distribués

UN LOT de 2 493 logements publics locatifs (LPL) sera prochainement distribué dans la commune de Bordj Bou-Arréridj, a affirmé le wali, Abdessamie Saïdoune. Les services de la daïra et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) s'emploient à finaliser l'élaboration de la liste des attributaires, a ajouté le responsable dans une déclaration. La liste des bénéficiaires sera annoncée «dans les meilleurs délais», a également indiqué le chef de l'exécutif local qui a assuré que les services techniques «prendront le temps nécessaire pour procéder aux vérifications nécessaires». Des fermes instructions ont été données pour empêcher tout dépassement ou tentative de fraude, ces logements étant prioritairement destinés aux couches sociales les plus défavorisées, a-t-il insisté.

F.O./APS



Tunisie

Réflexion sur la création d'un grand parti de gauche

■ L'unité de la gauche et la formation d'un grand parti de gauche a été discutée dans le cadre du Forum Chokri Belaid organisé à Tunis en marge de la commémoration du troisième anniversaire de la mort du martyr Belaid, tué par balle le 6 février 2013 au pied de son immeuble.

Par Kamel D./Agences

L'idée de créer ce parti avait été lancée par Chokri Belaid pour éviter le morcellement de la gauche. Elle est en continuité avec l'expérience du Front populaire (une coalition de partis nationalistes et de gauche), qui, de l'avis de ses militants et d'analystes, commence à montrer ses limites bien qu'elle soit un exemple d'organisation politique avancé dans l'histoire de la gauche tunisienne.

Le FP a pu se classer troisième force politique dans le pays. De l'avis d'un grand nombre d'adhérents à cette coalition, dépasser cette expérience est une gageure dont les résultats sont inconnus à l'heure actuelle.

Les participants à cette rencontre parmi les personnalités politiques et des intellectuels de gauche étaient partagés entre ceux qui appellent à dépasser cette expérience sur la base d'un programme socio-économique concret et ceux qui veulent préserver «cet acquis» et mettent en garde contre le fait de laisser place de nouveau à un morcellement du paysage politique.

Pour le sociologue et militant de gauche, Tahar Chagrouh, l'idée principale de la rencontre «L'unité de la gauche, une mission à accomplir» suppose que cette unité soit un appui pour le Front populaire, une expérience ayant permis à l'opposition socialiste et communiste d'accé-



PH. J. B.

der au Parlement et d'intervenir dans les affaires de l'Etat. Une expérience qui est venue concrétiser un rêve longtemps convoité par toute une génération de la gauche, s'est-il félicité.

Zied Lakdhar, secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié (Ppdu), souligne, quant à lui, la nécessité pour la gauche de renforcer la confiance en engageant un échange d'idées et un dialogue plus approfondi avant de préconiser la forme et le programme du «grand parti». D'après Mustapha Jouili, président de ce parti doit couronner un processus de débat intellectuel et poli-

tique pour atteindre un stade supérieur en rapport avec le processus révolutionnaire tunisien. La discussion amorcée en marge de la commémoration du troisième anniversaire de la mort de Chokri Belaid ouvre la voie à une série de rencontres pour donner la parole à tous ceux qui ont rêvé de l'unité de la gauche, a-t-il indiqué.

Le député du FP, Jilani Hammami, estime, pour sa part, que l'idée d'un grand parti de gauche paraît légitime pour tous les militants de gauche. Il est temps, selon lui, de creuser cette idée et de se concentrer autour de cette question sous une direction centrale qui dispose de

moyens de travail et opte pour une démarche rationnelle. Certains participants ont critiqué la situation actuelle des partis de gauche dont le Front populaire qui est confronté, selon eux, à un problème de «monopolisation de la direction» par le conseil des secrétaires.

Pour les intervenants à la conférence, il est impératif d'être pragmatiques et d'éviter les concepts idéologiques défendus par la gauche depuis des décennies. Il s'agit pour eux d'œuvrer à la création d'un parti sur la base d'un programme socio-économique tenant compte de la réalité et évitant l'idéologique.

K. D./Agences

Libye

Raid d'un avion non identifié sur Derna, 4 morts

Un avion non identifié a mené un raid ayant touché dimanche un hôpital de la ville libyenne de Derna (est), faisant quatre morts dont une infirmière et son enfant ainsi que deux combattants opposés aux autorités reconnues par la communauté internationale. «A 6 heures du matin (04h00 GMT), un avion non identifié a bombardé la zone de la faculté des Sciences des technologies médicales dans le quartier de Bab Tobrouk (est) actuellement sous le contrôle du Conseil de la Choura», a indiqué à l'AFP un responsable de ce Conseil.

Le Conseil de la Choura des moujahidine de Derna est une coalition hétéroclite de milices islamistes opposées aux autorités libyennes reconnues par la communauté internationale, dont Ansar Asharia, branche libyenne d'Al-Qaïda. Elle a été constituée pour faire face aux forces du général controversé Khalifa Haftar, chef des forces loyales aux autorités reconnues par la communauté internationale qui mènent des offensives dans plusieurs zones de Libye tombées aux mains des islamistes pour tenter de les reprendre. «Il y a quatre morts, une infirmière et son fils de 10 ans ainsi que (...) deux

membres du Conseil de la Choura», a indiqué à l'AFP le D' Mohamad al-Jeddaiymi, radiologue à l'hôpital al-Wehda. Selon M. Jeddaiymi, le département d'urologie a été directement touché et «entièrement détruit», tuant sur le coup l'infirmière et son enfant. L'hôpital est situé à proximité de la faculté des Sciences des technologies médicales dans le quartier Bab Tobrouk. On ignore l'identité de l'appareil ayant mené ce raid alors que les forces armées loyales aux autorités reconnues, basées dans l'est de la Libye, n'ont fait état d'aucune frappe aérienne dans le secteur ce dimanche. Derna, ville côtière de l'est de la Libye, située à 1100 km à l'est de Tripoli, est sous le contrôle du «Conseil de la Choura des moujahidine de Derna». Elle est souvent la cible des jihadistes de l'organisation extrémiste Etat islamique (EI), positionnés à la périphérie de la ville dont ils ont été chassés en juillet. Le 21 janvier, le groupe EI a tenté une nouvelle fois d'entrer à Derna mais a été refoulé par les forces locales. La Libye connaît un vide sécuritaire avec une prédominance d'extrémistes depuis la chute et le décès de l'ancien dirigeant Mouammar Kaddafi. Le pays

est actuellement en proie à l'escalade de la violence et à la division politique.

Le procès de Saadi Kaddafi ajourné au 13 mars

Le procès de Saadi Kaddafi a été ajourné au 13 mars prochain par un tribunal de Tripoli. «La deuxième chambre d'accusation de la Cour d'appel de Tripoli (...) a reporté l'examen de l'affaire (...) au 13 mars prochain», ont rapporté les médias, citant un communiqué. Saadi Kaddafi était présent à la séance de dimanche et c'est «l'équipe de sa défense qui a demandé le report pour mieux préparer la plaidoirie», a-t-on ajouté. Parmi les chefs d'accusation dirigés contre lui, selon le communiqué, des délits et crimes relatifs à «la séquestration, l'atteinte à l'honneur, le préjudice grave, l'abus de pouvoir et le financement de groupes armés dans le but d'étouffer la révolution (du 17 février)». Il est également accusé d'avoir «importé des mercenaires et identifié et ciblé les villes opposées à l'ancien régime, mettant à mal la sécurité et la stabilité du pays».

Hatem B./ AP

Sahara occidental Le Président condamne la «campagne d'incitation aux troubles» menée par le Maroc

LE PRÉSIDENT sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a condamné la «campagne d'incitation aux troubles» menée par le Maroc à travers la provocation de «conflits ethniques» entre les étudiants sahraouis dans les sites universitaires marocains, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). S'exprimant lors de la cérémonie de passation de consignes de la présidence de la Commission sahraouie des droits de l'homme, le président sahraoui a comparé «les récentes campagnes médiatiques du Maroc visant à encourager et alimenter la haine odieuse contre le peuple sahraoui à celles du régime de l'apartheid en Afrique du Sud», a précisé SPS. Le président Mohamed Abdelaziz a en outre condamné l'«assassinat de citoyens amazighs», soulignant que «le makhzen vise par ces actes à semer la confusion entre les deux peuples frères, surtout après l'échec de toutes ses politiques d'intimidation contre les citoyens sahraouis». Il a en outre insisté sur la nécessité de «resserrer les rangs et l'unité du peuple sahraoui autour de son représentant légitime le Front Polisario», appelant le Maroc à «arrêter tous ces actes, et à la tolérance» dans «le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté».

Quatre jeunes condamnés à de lourdes peines par un tribunal marocain

Quatre jeunes Sahraouis ont été condamnés à des lourdes peines par un tribunal marocain en raison de leur participation à une manifestation pacifique réclamant leur droit au travail, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS), citant une source judiciaire sahraouie. «Le tribunal marocain dans la ville occupée d'El Ayoun a condamné vendredi à six mois de prison ferme et une amende de 1 000 DH quatre jeunes chômeurs sahraouis», a indiqué la source judiciaire. Les jeunes Sahraouis, a-t-elle ajouté, ont été arrêtés le 20 janvier 2016 après leur participation à une manifestation pacifique organisée à la ville occupée de Boujdour par les diplômés chômeurs sahraouis pour réclamer leur droit au travail et à une vie descendante. «Les forces de répression marocaines ont intervenu brutalement pour disperser cette manifestation laissant plusieurs blessés parmi les jeunes participants et d'autres arrêtés», a ajouté la même source. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. R.M.



Corée du Nord

La question du bouclier antimissile met en lumière les divisions face à Pyongyang

■ L'annonce de pourparlers sur le déploiement en Corée du Sud d'un bouclier antimissile américain après le tir d'une fusée nord-coréenne constitue une pression supplémentaire pour que Pékin fasse rentrer Pyongyang dans le rang, estiment les analystes.

Par Ali O.

Cela met aussi en lumière les dangers pour la communauté internationale de réagir de manière dispersée face à la menace militaire nord-coréenne accrue, et pourrait présager d'une course aux armements si la Chine se sentait menacée. Peu après le tir nord-coréen dimanche, les responsables militaires américains et sud-coréens ont annoncé l'ouverture de discussions officielles sur la mise en place du système dit THAAD (Terminal High Altitude Area Defense), bouclier antimissile parmi les plus sophistiqués du monde. Yoo Jeh-Seung, ministre adjoint sud-coréen de la Défense, a invoqué «les menaces croissantes de la Corée du Nord», après le quatrième essai nucléaire mené par Pyongyang le 6 janvier et le tir de dimanche largement considéré comme un test déguisé de missile balistique.

«Cet essai nucléaire associé aux tests de technologie de missiles balistiques (...) renforcent nécessairement l'argument selon lequel Séoul a besoin d'améliorer son système de défense», commente Ben Goodlad, analyste chez IHS Aerospace, Defence and Security. Au-delà de cet

impératif stratégique, existe aussi une explication diplomatique: le déploiement du bouclier pourrait être motivé moins par ce que fait la Corée du Nord que par ce que ne fait pas la Chine.

Pékin est le principal protecteur de Pyongyang. Washington comme Séoul font pression sur la Chine pour qu'elle adopte une attitude plus ferme face au programme d'armements nucléaires nord-coréen.

Mais la Chine redoute un effondrement du régime à sa frontière. Elle a déjà freiné des quatre fers par le passé et semble déterminée à continuer à résister à des sanctions trop lourdes au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU se demande comment réagir aux dernières «provocations» nord-coréennes.

D'après Joel Wit, analyste à l'Institut américano-coréen de l'Université Johns Hopkins, c'est la frustration à l'égard de Pékin qui fait avancer l'idée de déployer le système THAAD en Corée du Sud.

«C'est un moyen d'envoyer un signal à la Chine, dire que ce que fait la Corée du Nord a de réelles conséquences, y compris pour les propres intérêts de Pékin en matière de sécurité». La réaction de la Chine ne s'est pas fait attendre. Si elle n'a fait que regretter le lancement de la



R.P. > D.R.

fusée, elle s'est dite «profondément préoccupée» par l'arrivée de THAAD. D'après Pékin, un tel déploiement ne ferait qu'aggraver les tensions sur la péninsule et nuire aux efforts pour lutter contre le programme nucléaire nord-coréen. «Nous exigeons la prudence des pays concernés», a dit une porte-parole.

Pékin perçoit le système THAAD comme une menace pour sa propre politique de dissuasion nucléaire. Il pourrait servir à surveiller les tirs de missile

chinois aussi loin que Xian, dans le nord-ouest, fait-elle valoir.

La Chine est le principal partenaire commercial de la Corée du Sud et jusqu'à présent, Séoul s'était abstenue d'évoquer le système THAAD officiellement.

La Corée du Sud avait mis en place son propre système destiné à intercepter des missiles de courte et de moyenne portée au moyen d'engins similaires aux Patriot.

Parallèlement, la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye

n'a pas ménagé ses efforts pour rapprocher son pays de la Chine, tissant des liens personnels avec le président chinois Xi Jinping dans l'espoir de développer un véritable partenariat stratégique. Les relations bilatérales se sont améliorées, mais laissent toujours à désirer pour Séoul en ce qui concerne Pyongyang.

L'ouverture des discussions sur le système THAAD «est un message pour la Chine. Si elle ne veut pas gérer la Corée du Nord, on le fera à notre manière», explique Paul Carrol, analyste au cabinet Ploughshares Fund.

«Et clairement, il y a danger. Si la Chine et les États-Unis n'arrivent pas à s'accorder sur une approche commune envers la Corée du Nord, il n'y aura aucun progrès et la situation va empirer». Une batterie THAAD est déjà déployée sur l'île de Guam, dans l'océan Pacifique, et le Japon, autre allié clé des États-Unis dans la région, envisage d'adopter le système. «Les pressions sur Washington pour qu'il augmente sa couverture protectrice chez ses alliés ne va faire qu'augmenter, et il y a un vrai potentiel de tensions et d'instabilité régionales», ajoute M. Wit.

«Au lieu de limiter les ambitions nucléaires de la Corée du Nord, on aura une course aux armements». A. O.



Points chauds

Déchéance

Par Fouzia Mahmoudi

Si Christiane Taubira, l'ex-ministre française de la Justice, a été dès le début de son mandat à la tête de son ministère attaquée par la droite et parfois par la gauche, elle a fini par quitter il y a quelques jours son poste pour ne pas avoir à défendre le projet de loi sur la déchéance de la nationalité porté par François Hollande et Manuel Valls. Christiane Taubira a en effet réaffirmé samedi soir sur France 2 son opposition résolue à la déchéance de nationalité, ne jugeant «pas acceptable» le projet du gouvernement. «Je souhaite l'échec de cette disposition» prévue dans l'article 2 du projet de loi de révision constitutionnelle discuté depuis vendredi à l'Assemblée, a-t-elle déclaré. «Il ne faut pas abimer notre Constitution», a insisté l'ex-garde des Sceaux, qui a quitté le gouvernement en raison de son «désaccord politique majeur» sur la question de la déchéance de nationalité. «Je suis absolument sûre que ce qui se prépare n'est pas acceptable» et «je pense que la gauche n'a pas à assumer une telle responsabilité», a-t-elle insisté. En désaccord avec François Hollande sur la déchéance de nationalité, Christiane Taubira a refusé de critiquer le chef de l'État dont elle a salué les «comportements et les mots» au moment des attentats de 2015, confiant cette inquiétude: «J'ai eu des frissons de penser que cela puisse être un autre président à ce moment-là». Elle s'est également exprimée sur sa relation avec Manuel Valls, rappelant qu'il n'y a jamais eu de guerre entre elle et le Premier ministre. Elle a également ajouté: «Nos oppositions sont connues, il n'y a pas de mystère. En démocratie, dans un gouvernement, quand il y a un désaccord, il y a un arbitrage. Le président a arbitré à plusieurs reprises». Concernant les primaires à gauche, auxquelles elle a déjà assuré ne pas vouloir participer, Christiane Taubira a estimé qu'il appartenait à François Hollande «de choisir de s'y soumettre». Alors qu'elle avait soutenu Arnaud Montebourg lors de la primaire de 2012, l'ex-ministre, désormais courtisée de toutes parts à gauche, a affirmé qu'elle n'était «pas en train de (s') engager pour Arnaud Montebourg». Reste à savoir si la sulfureuse femme politique continuera à s'engager publiquement ou si elle prendra ses distances, du moins pour un temps. Car même hors du gouvernement elle continue à susciter la polémique et la haine et pourrait, si elle décidait de s'impliquer dans la prochaine présidentielle, faire du tort au candidat de la gauche. F. M.

Séisme à Taïwan

Une centaine de personnes toujours ensevelies

Une fillette et deux adultes ont été extraits vivants hier des décombres d'un complexe résidentiel détruit par un puissant tremblement de terre dans le sud de Taïwan, où les survivants s'interrogeaient sur des manquements à la sécurité.

Le séisme de magnitude 6,4 qui a frappé l'île samedi a fait 37 morts: la plupart des victimes ont péri dans l'effondrement d'un ensemble d'immeubles de Weikuan, à Tainan, qui comprenait 100 logements.

Une centaine de personnes y étaient toujours ensevelies hier.

Une fillette de huit ans a été retirée des décombres plus de 60 heures après la catastrophe, rapportent des journalistes de l'AFP, qui l'ont vue allongée sur un brancard.

Un homme de 40 ans a lui été extrait des décombres au moyen d'une grue. Les secours ont raconté comment ils avaient tenté de l'exhumer pendant plus de 20 heures sans y parvenir car sa jambe était coincée.

Une équipe médicale avait été dépêchée auprès de lui pour déterminer si elle devait l'amputer. Finalement, il a pu être extrait des débris. «On ne sait pas s'il pourra conserver sa jambe mais les médecins vont tout faire pour le soigner», a déclaré le maire de Tainan, William Lai. Une femme de 45 ans a également été libérée après que les équipes de sauveteurs l'eurent entendue

crier et son état de santé a été décrit comme stable. Les sauveteurs ont toutefois retrouvé les corps sans vie de son mari et de son enfant de deux ans et recherchaient toujours cinq autres membres de sa famille. Les secouristes ont encore l'espoir de pouvoir sauver des vies. Les équipes se servent de grues, de foreuses, de chiens renifleurs et d'équipements permettant de détecter les signes de vie. Mais leurs efforts sont freinés par la nécessité de consolider des ruines très instables.

Une fois qu'ils se seront assurés d'avoir récupéré les personnes qui se trouvent dans les couches supérieures des décombres, les sauveteurs utiliseront des pelleteuses pour déblayer des pans énormes de béton et fouiller en dessous. Le président taïwanais Ma Ying-jeou a promis que le gouvernement ferait tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir jusqu'aux survivants dans les «72 heures qui sont d'or», celles au-delà desquelles les espoirs de retrouver des survivants s'amenuisent.

«Nous continuerons jusqu'au dernier moment. Les 72 heures cruciales pour les sauveteurs sont la norme mais il y a de nombreuses exceptions», a dit le président après avoir rendu visite à des blessés hospitalisés à Tainan. Parmi eux, une femme qui a perdu son bébé de 10 jours et son mari. Ses deux autres

enfants sont portés disparus. «De nombreuses personnes sont encore prises au piège et nos cœurs sont lourds», a ajouté M. Ma. Les Taïwanais célèbrent hier comme de nombreux autres asiatiques le début de l'année du singe. Cette période est traditionnellement l'occasion pour les familles de se retrouver et les autorités estiment qu'il y avait plus de monde dans le complexe effondré que d'habitude.

Une enquête a été ouverte par le parquet sur les causes de l'effondrement de l'ensemble immobilier tandis que des survivants, les familles et la presse locale critiquaient des manquements en matière de sécurité. La présidente élue, Tsai Ing-wen, qui prendra les rênes du pouvoir en mai, a déclaré que le nouveau gouvernement ferait de la sécurité dans le bâtiment l'une de ses priorités.

«Il y a de nombreux bâtiments anciens à travers Taïwan. Leur résistance aux tremblements de terre et aux autres catastrophes sera passée en revue», a-t-elle dit en rendant visite à des survivants hospitalisés.

Taïwan, proche de la jonction entre deux plaques tectoniques, est régulièrement touchée par des tremblements de terre.

Une secousse de magnitude 7,6 sur l'échelle de Richter avait frappé l'île en septembre 1999, tuant quelque 2 400 personnes.



One woman show de Rym Takoucht

«Sawad fi amel», réquisitoire contre les maux de la vie

■ Le public du théâtre régional de Constantine était épaté par l'enchaînement des scènes et la puissance du texte de la comédienne Rym Takoucht qui a présenté un one woman show de haut niveau. Intitulé «Sawad fi amel», le spectacle est un véritable réquisitoire contre les maux de la vie. Écrit par elle-même en collaboration avec Djamel Saâdouni et Hocine Nadi, la comédienne a présenté un texte dans un mélange de langues arabe et française.

Par Abla Selles

Rym Takoucht a mis les zygomatiques du public à rude épreuve avec son monologue désopilant (mais qui donne, en même temps, à méditer) «Sawad fi amel» (Noirceur dans l'espoir), présenté au théâtre régional de Constantine dans le cadre du mois du monologue.

Écrit par elle-même en collaboration avec Djamel Saâdouni et Hocine Nadi, Rym, forte et exubérante à souhait, raconte dans son one woman show, dans un mélange de langues arabe et française, la vie et les déboires d'El Ghalia.

Une heure durant, le public était épaté par l'enchaînement des scènes et la puissance du

texte de la comédienne qui a fait son entrée sur scène portant un seroual ample et un haut à motifs berbères.

Avec, dans un décor faiblement éclairé, un tronc d'arbre coupé dont les racines se prolongent sur le sol et un coffret en bois représentant la mémoire d'El Ghalia, la comédienne s'est lancée dans un véritable réquisitoire contre les maux de la vie.

Du coffret de sa mémoire, El Ghalia fait sortir sa poupée en chiffon pour se raconter, parler de ses souvenirs d'enfance, de sa chère mère, et puis des femmes en général. Traversant la scène de part en part, faisant intervenir musique, sons et bruitage, l'actrice se rebelle contre la trahison dans toutes ses formes, revient sur les erreurs de l'être



humain et les maux qui ont peuplé son parcours dans la vie.

Dans un jeu théâtral oscillant entre le comique et le dramatique, l'artiste évoque également la souffrance de la décennie noire qui a empêché toute une génération de jeunes de vivre sa jeunesse, avant de relater l'histoire d'une jeunesse désorientée qui ne sait plus quoi faire de sa vie, pour traiter ensuite, avec

une étonnante (et non moins savoureuse) faconde, le drame des harraga.

Mais, au milieu des ténèbres, El Ghalia, dans une note d'optimisme, évoque la lumière pour assurer qu'il existe toujours une sortie heureuse, de l'espoir et de l'optimisme.

Après le spectacle, Rym Takoucht qui a insisté pour qualifier son spectacle de «monodra-

me» plutôt que d'un monologue, a affirmé à la presse qu'à travers «Sawad fi el amel», elle n'avait nullement la prétention de faire la morale ou donner des leçons, affirmant que sur scène elle se contente de «faire de l'art».

La comédienne a également souligné que la note d'optimisme sur laquelle le rideau était tombé était «très logique» car, selon elle, dans la vie «il y a toujours de l'espoir».

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février : Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammoucha Nouredine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yanniss Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Librairie du Tiers-monde (Place Emir-Abdelkader, Alger-Centre)

9 février à 14h30 : Belaid Abane signera son livre *Nuages sur révolution. Abane au cœur de la tempête*, paru aux éditions Koukou.

Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février : Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février : Spectacle de jazz animé par Samy Thiébault Quartet.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février : Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedi de 11h à 17h30

M.K.

Prix «Adelf 2015» de l'Afrique méditerranéenne-Maghreb

«L'âne mort» de Chawki Amari lauréat

Le roman «L'âne mort» de l'écrivain et chroniqueur de presse algérien Chawki Amari est lauréat du Prix de l'Association des écrivains de langue française (Adelf) de l'Afrique méditerranéenne-Maghreb pour l'année 2015, a annoncé son éditeur sur sa page Facebook. Le prix sera remis lors du prochain Salon du livre de Paris, prévu au mois de mars, lit-on dans la publication des éditions Barzakh dans laquelle il est rappelé que ce prix a été notamment décerné à Maïssa Bey en 2010 pour son roman «Puisque mon cœur est mort» (Ed. de l'Aube) et à Akram Belkaid en 2013 pour son roman «Retours en Algérie» (Ed. Carnets Nord). «L'âne mort» (Barzakh, 2014), deuxième roman de l'auteur, relate les mésaventures d'un trio de quadragénaires, deux hommes et une femme, en cavale d'Alger vers les montagnes du Djurdjura (Kabylie) après avoir causé «accidentellement» la mort de «Zembrek», l'âne chéri d'un ex-commissaire

de police reconverti dans les affaires. Recherchés par les forces de l'ordre, Lyes, Mounir et Tissam vont se réfugier chez Izouzen, un mystérieux érudit vivant à plus de 1 500 m d'altitude dans une pizzeria transformée en librairie et sujet à une étrange «pulsion» qui le conduit à l'assassinat de ses six épouses. Construit en 11 chapitres répartis sur 180 pages, ce récit d'aventures à la troisième personne porte également de nombreuses références à «L'âne d'or» – roman initiatique écrit au II^e siècle par Apulée de Madaure dans l'Algérie numidoro-maine – relatant les aventures d'un aristocrate transformé en âne par son amante.

Le Prix de l'Adelf est «ouvert à un écrivain de langue française originaire du Maghreb et, plus largement, de l'Afrique méditerranéenne, ou à un ouvrage concernant ces mêmes régions, en excluant les traductions», indique l'association, fondée le 3 février 1926, sur son site internet.

Au nombre de dix, les Prix littéraires ont été créés «pour distinguer des auteurs étrangers écrivant en français au-delà des mers», précise l'Adelf qui ajoute que ces prix sont au centre de son action pour «la défense et la promotion des littératures francophones».

Il s'agit du Prix Adelf-Amopa de la première œuvre littéraire francophone, le Prix littéraire de l'Afrique méditerranéenne-Maghreb, le Grand Prix littéraire d'Afrique Noire, le Prix littéraire des Alpes et du Jura, le Prix littéraire de l'Asie, le Grand Prix littéraire des écrivains belges francophones, le Prix littéraire européen, le Prix littéraire France-Liban, le Grand Prix littéraire de la Mer, et le Prix littéraire (biennuel) des Caraïbes.

Pour Adelf, «la langue française représente un patrimoine commun en perpétuelle et nécessaire évolution, qui précède ou accompagne, par le dialogue des cultures, les mutations du monde moderne».

Racim C./APS

Festival «Filmer le travail» de Poitiers

«Fi Rassi rond-point» de Hassan Ferhani remporte le Grand Prix

Le documentaire «Fi Rassi rond-point» (Dans ma tête un rond-point), du réalisateur algérien Hassan Ferhani, a reçu le Grand Prix du 7^e Festival «Filmer le travail» qui a pris fin dimanche à Poitiers (sud-ouest de la France), rapportent des médias français.

Réalisé en 2015, ce documentaire de 100 mn qui propose une immersion dans l'univers des ouvriers des abattoirs d'Alger a reçu une distinction d'une valeur de 3 000 euros à l'issue d'une compétition entre vingt œuvres en provenance de quin-

ze pays. Hassan Ferhani avait déjà reçu en 2015 de nombreuses distinctions internationales pour ce premier film documentaire, à l'instar du 26^e Festival international du cinéma à Marseille (France), des 26^e Journées cinématographiques de Carthage (Tunis) ou encore du 33^e Festival international de Turin en Italie.

Il avait également reçu en décembre de la même année le Grand Prix du 6^e Festival international du cinéma d'Alger, dédié au film engagé. Le documentaire sera, par ailleurs, à l'affiche des salles en France à

partir du 24 février. Organisé depuis 2009 par l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail de la région Poitou-Charentes et l'Université de Poitiers, le Festival «Filmer le travail» œuvre à «favoriser l'échange» autour du monde du travail, de son évolution et de sa présence dans les œuvres cinématographiques.

L'édition 2016 du Festival qui a débuté le 29 janvier était consacrée aux «enjeux de la mondialisation».

Coup-franc direct

A quoi sert-il d'être président ?

Par Mahfoud M.

Le président du Mouloudia d'Alger, Achour Betrouni, ne cesse de surprendre par sa manière de gérer un aussi prestigieux club. Ainsi, après avoir déclaré que les joueurs qui témoigneraient avec l'élément suspendu de manière conservatoire, Merzougui, doivent prendre leurs responsabilités, il prend une décision pour le moins bizarre. En effet, le boss du Doyen a décidé de prendre le pouls des joueurs et les consulter sur le coach qui doit remplacer le technicien limogé, Meziane Ighil. Le président a été surpris et choqué que certains joueurs demandent à ce que le Brésilien Valdo reprenne en main l'équipe. Ayant eu l'audace de les consulter, il devait s'attendre à tout et pour quoi donc ne pas leur demander de faire l'équipe aux lieux et places de l'entraîneur tant qu'il y est. Le patron du Mouloudia a montré qu'il n'a de président que le nom, et ne peut prétendre présider un club aussi grand s'il n'avait pas été choisi par le bailleur de fonds, Sonatrach. Certains pensent qu'il n'en a pas la carrure et que le MCA mérite un président qui prenne ses responsabilités et adopte une gestion plus trébuchante et claire pour hisser le club vers le haut, sachant qu'il souffre toujours de la médiocrité de ses dirigeants.

M. M.

CHAN 2016 (Finale)

La RD Congo sacrée du titre aux dépens du Mali

LA SÉLECTION de la RD Congo des joueurs locaux a remporté le Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN-2016), soit son deuxième sacre après celui de 2009 (1^{re} édition), en battant l'équipe malienne sur le score de (3-0), mi-temps (1-0) en finale disputée dimanche à Kigali (Rwanda). Les Congolais, qui se sont imposés grâce à un doublé d'Elia Mechak (29', 62') et un but de Jonathan Bolingi (73'), succèdent au palmarès à la Libye, vainqueur en 2014. L'édition de 2011 avait été remportée par la Tunisie. De son côté, la sélection ivoirienne a pris la troisième place, en battant son homologue de la Guinée par 2 buts à 1.

Escrime/Coupe du monde - Fleuret féminin (par équipes) 14^e place pour la sélection algérienne

L'ÉQUIPE nationale algérienne d'escrime (fleuret féminin) s'est classée à la 14^e et dernière place dans l'épreuve par équipes de la 29^e étape de la Coupe du monde de cette spécialité, organisée à Alger (5-7 février), à l'issue de sa défaite devant le Venezuela (34-45), dimanche en match de classement. Les escrimeuses algériennes avaient déjà concédé une défaite lors du 1^{er} match de classement face à leurs homologues du Japon (45-16). En huitièmes de finale joués également ce dimanche, la sélection algérienne a été éliminée par la Corée du Sud (24-44). «Je suis très déçu par ces défaites, bien que le niveau des autres équipes est nettement supérieur au nôtre. Seulement, le revers face au Venezuela me fait très mal surtout qu'on menait au score par 25-12, avant de lâcher prise en raison de la fatigue des joueuses notamment Khadidja Zerabib», a déclaré à l'entraîneur national, le Roumain Mugur Codreanu et d'ajouter : «Nous avons perdu contre des sélections assez fortes et bien classées au ranking

mondial. Nous avions une chance de remporter au moins une rencontre, raison pour laquelle je suis assez déçu». Pour l'entraîneur roumain, la fatigue a beaucoup influé sur le comportement de l'équipe algérienne, sans oublier l'infériorité numérique de l'équipe suite à la blessure de Louisa Khelifaoui, ce qui a beaucoup handicapé la sélection algérienne. Louisa Khelifaoui s'est blessée à un genou déjà opéré à deux reprises, lors du match de classement face au Japon. Le Roumain Codreanu est revenu sur les deux revers face au Japon et à la Corée du Sud, estimant que la défaite devant les Sud-Coréennes était «imméritée» puisque l'arbitrage «catastrophique» a perturbé les joueuses algériennes. «Anissa Khelifaoui – sœur de Louisa – est la seule joueuse algérienne de haut niveau, les autres sont d'un niveau local qui ne leur permet pas de rivaliser avec les ténors, ce qui explique le grand déséquilibre constaté au sein de la sélection algérienne», a-t-il reconnu avec un certain regret.

Vovinam viet vo dao

150 athlètes d'élite présents à un stage de recyclage à Alger

CENT-CINQUANTE athlètes d'élite en vovinam viet vo dao, issus de 17 wilayas, ont participé à un stage de recyclage, clôturé samedi au complexe sportif de proximité de Dar El-Beida (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM). «Le but de ce stage était de faire part aux athlètes d'élite (messieurs/dames) ainsi qu'aux entraîneurs, des nouvelles techniques et réglementation de la Fédération mondiale, en vue des prochaines échéances, notamment les championnats d'Afrique 2016, prévus au mois de juillet», a expliqué la FAAM. Les 17 wilayas ayant participé à ce stage de recyclage sont : Alger, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdes, Sidi Bel-Abbès, Oran, Tiemcen, Mascara, Saïda, Tiaret, Médéa, Aïn Defla, Biskra, Guelma, Sétif et Khenchela. «Un autre stage de recyclage est programmé les 12 et 13 février à Alger, pour poursuivre dans cette quête», a-t-on indiqué de même source.

Ligue 1 Mobilis (20^e J/match avancé)/
MO Béjaïa-ES Sétif

Les Béjaouis sous pression

■ Le Mouloudia de Béjaïa affronte cet après-midi la formation de l'Entente de Sétif pour le compte de la 20^e journée. Le match a été avancé pour permettre aux deux formations de préparer leurs matchs comptant pour la compétition africaine.



Par Mahfoud M.

Les Béjaouis s'envolent dans la soirée de mardi pour la capitale ghanéenne Accra afin d'affronter la formation de l'Asanti Gold, en match aller prévu le 14 février. La manche retour se jouera le 28 février à Béjaïa. En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda.

Défaites lors de la précédente journée face au CS Constantine, les Béjaouis feront tout leur possible pour se refaire une santé et reprendre goût à la victoire, afin de se réconcilier avec leurs fans très déçus de cette baisse de régime de leurs favoris. Les pou-

lains d'Amrani savent ce qui les attend lors de cette confrontation qui peut être considérée comme un derby étant donné que les deux formations appartiennent à des villes voisines et limitrophes.

Les gars de la ville de Yemma Gouraya sont conscients aussi du fait qu'ils doivent l'emporter pour garder intactes leurs chances de jouer le podium et tenter de terminer la saison à une place honorable et pourquoi pas rééditer le coup de la saison dernière quand ils ont arraché la deuxième place en plus d'avoir décroché la Coupe d'Algérie, ce qui leur permet de jouer la Coupe d'Afrique cette saison.

Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos face à une formation de l'Entente qui est aussi dos au mur et qui devra l'emporter pour éviter un probable nau-

frage, d'autant plus que le club traverse une étape très difficile. Les Sétifiens qui ont été contraints au nul par la formation du RC Relizane, qui joue sa survie en Ligue 1 se doit de se réveiller et sortir de cette situation difficile. L'équipe est, néanmoins, dans une situation difficile d'autant plus qu'elle sera encore une fois handicapée par plusieurs absences. En effet, il faut savoir que Benamri, Belamiri et El Amri sont blessés et ne pourront pas être, de ce fait, de la partie, ce qui fait que la formation des Hauts-Plateaux aura du mal à évoluer avec un effectif réduit d'autant plus qu'il s'agit d'une formation redoutable à domicile.

M. M.

Levante-Barcelone 0-2

Débuts reportés pour Carl Medjani

Le défenseur international algérien, Carl Medjani, convoqué pour la première fois sous les couleurs de sa nouvelle formation de Levante UD, n'a pas été incorporé dimanche lors de la réception du FC Barcelone (0-2),

dans le cadre de la 23^e journée du championnat d'Espagne de football de première division. Le joueur algérien s'est contenté de suivre ses nouveaux équipiers à partir du banc, alors que l'attaquant algérien Nabil Ghilas a fait

son apparition à la 69^e minute en remplacement de David Navarro. A l'issue de cette défaite, Levante reste scotché à la 20^e et dernière place au classement avec 17 points, à cinq longueurs du premier non reléguable l'Espanyol de Barcelone, qui reçoit lundi la Real Sociedad en clôture de cette journée.

De son côté, le Barça reprend son fauteuil de leader avec 54 points, soit trois de plus que son poursuivant l'Atletico Madrid, vainqueur samedi d'Eibar (3-1). Medjani (30 ans) s'est engagé pour un contrat de six mois renouvelable. Il rejoint son ancien coéquipier en équipe nationale Nabil Ghilas, au club depuis le début de cet exercice à titre de prêt en provenance du FC Porto (Division 1/Portugal). Le défenseur central des Verts a résilié en novembre dernier son contrat le liant à Trabzonspor (Division 1/Turquie). Il avait déposé plainte à la Fédération internationale (FIFA) pour n'avoir pas été payé pendant plusieurs mois.

Championnats d'Afrique U18 de tennis

Un double enjeu pour Inès Ibbou

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou disputera les championnats d'Afrique-2016 des moins de 18 ans (U18), prévus du 8 au 13 février à Tunis (Tunisie), avec le double objectif de défendre son titre continental juniors et essayer de se hisser dans le Top 10 mondial de la catégorie. Un nouveau sacre africain de l'Algérienne lui ferait gagner, en effet, suffisamment de points pour passer de la 25^e place mondiale qu'elle occupe actuellement à un meilleur classement, parmi les dix meilleures joueuses au monde. «C'est son objectif», a confirmé à l'APS Kamel Ibbou, le père de l'athlète, ajoutant qu'Inès «est très motivée» et qu'elle s'est «bien préparée» pour relever ce défi. Début 2015, Ibbou (17 ans) occupait la 152^e place mondiale et sa couronne africaine, au mois d'avril au Caire (Egypte), l'avait directement propulsée dans le Top 50. Cette année encore, la sociétaire de l'Académie sportive de Valence (Espagne) espère réussir un bond similaire, tout en défendant son «bien». Outre Inès Ibbou, quatre autres internationaux algériens seront engagés dans ces championnats d'Afrique U18. Il s'agit de Youcef Rihane et Toufik Sahtali chez les garçons, ainsi que Lynda Benkaddour et Hanine Boudjadi chez les filles.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

Saisie de plus de cinq quintaux de kif traité

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi, dimanche, 5 quintaux et 17 kilos de kif traité, lors d'une opération qui a permis le démantèlement d'un réseau composé de quatre narcotrafiants, a-t-on appris lundi auprès de ce corps sécuritaire.

La saisie a été opérée au niveau de la localité de Belgaid (Est d'Oran) au moment où les narcotrafiants s'apprêtaient à acheminer leur marchandise vers une destination inconnue. Les mis en cause, âgés entre 28 et 32 ans, sont tous des repris

de justice, selon la même source.

Cette opération a permis également la saisie de trois véhicules dont un taxi, utilisé pour ouvrir le chemin et alerter les membres de la bande en cas de barrages ou patrouilles sécuritaires.

Par ailleurs, la fouille des véhicules a permis aussi de découvrir une quantité de comprimés psychotropes destinés à la commercialisation.

APS

Laghouat

Près de 800 fusils de chasse restitués à leurs propriétaires

PRÈS DE 800 fusils de chasse, saisis durant les années 90 dans la wilaya de Laghouat par les services sécuritaires compétents, ont été restitués à leurs propriétaires, a-t-on appris lundi des responsables de la wilaya.

Ce lot vient s'ajouter à un autre de 200 fusils faisant actuellement l'objet d'entretien et de réparation avant d'être restitués à leurs propriétaires, et ce sur un total de 1 200 pièces reçues par les instances administratives de la part des services sécuritaires, a précisé à l'APS le wali de Laghouat.

Mohamed Ferdi a ajouté que

les services de l'administration vont indemniser financièrement les propriétaires dont les armes ne peuvent être réparées ou ont été égarés, et ainsi régulariser l'ensemble des situations dans les meilleures délais.

L'opération de restitution des armes de chasse à leurs propriétaires vient en réponse aux doléances des éleveurs et agriculteurs de différentes communes de la wilaya de Laghouat pour protéger leurs cheptels, a expliqué le wali de Laghouat.

(APS)

Finances

Feu vert pour l'introduction en Bourse d'une cimenterie publique

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a donné son aval pour l'introduction en Bourse de la société des ciments d'Ain El Kebira (Scaek) par augmentation de capital, a indiqué lundi cette institution boursière.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution du Conseil des Participations de l'Etat (CPE), adoptée le 21 janvier 2014, relative à l'introduction en Bourse de huit entreprises publiques économiques.

Prévue du 1^{er} au 30 avril 2016, la souscription pour cette augmentation du capital se fera à travers l'émission de 11,846 millions d'actions nouvelles d'un prix de 1 600 DA/action avec un montant global de l'émission de 18 953 600 000 DA, précise la Cosob.

Le capital social actuel de la cimenterie est de 2,2 milliards DA constitué de 22 millions d'ac-

tions avec une valeur nominale de 100 DA/action.

Les actions de cette filiale du Groupe industriel de cimenterie d'Algérie (GICA) seront, par la suite, cotées en Bourse.

La notice d'information de la Cosob et le prospectus pour cette opération seront mis à la disposition des investisseurs au siège social de l'émetteur et auprès des intermédiaires financiers chargés du placement.

La Cosob rappelle qu'une augmentation de capital est décidée par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Une telle opération, consistant à créer et à émettre de nouvelles actions souscrites par de nouveaux actionnaires, est une modalité de croissance externe qui sert essentiellement à lever des fonds nécessaires au financement du développement d'une société tout en diversifiant ses sources de financement.

K. O.

LA NOUVELLE CONSTITUTION ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT À L'ISSUE D'UN VOTE À MAIN LEVÉE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Asphyxie par le monoxyde de carbone à Ighram

Mort de trois personnes dont une fillette de 2 ans

■ Trois personnes: une fillette de 02 ans, sa mère de 30 ans et sa grand-mère de 53 ans, ont été retrouvées mortes dans la salle de bains de leur domicile dans la commune d'Ighram, daïra d'Akbou.

Par Hocine C.

Les corps des victimes qui seraient asphyxiées par le monoxyde de carbone ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'Akbou, par les pompiers, souligne un communiqué de presse de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. L'intervention des éléments de la Protection civile a eu lieu dimanche 07

février 2016, vers 19h38, précise-t-on. «Nos secours de l'unité de la Protection civile d'Akbou ont dû intervenir, suite à l'asphyxie probable par le monoxyde de carbone de trois personnes d'une même famille», lit-on dans le communiqué qui nous a été transmis. «Un chauffe-bain a été installé dans le couloir de l'habitation mais aucune évacuation des gaz brûlés», a-t-on constaté sur les lieux. «Le drame a été

découvert par un membre de la famille, suite aux multiples appels sans réponse, du mari qui était absent (travaillant au Sud), qui par la suite a alerté cette personne, qui a découvert le sinistre et a alerté ensuite nos secours», précise-t-on encore dans le communiqué. Alertée, la gendarmerie s'est déplacée sur le lieu du drame et a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la mort des trois personnes.

H. C.

Vol et agression à Béjaïa

Deux individus arrêtés et écroués

LA 2^e sûreté urbaine de Béjaïa a réussi à la fin de la semaine dernière à arrêter B.T. 27, étudiant, résidant dans la commune de Chréââ dans la wilaya de Tébessa. Ce dernier «faisait était l'objet d'un mandat d'arrêt émis à son rencontre par la justice», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il est accusé dans une affaire de dégradation volontaire de biens d'autrui, violence sur un fonctionnaire dans son service, ajoute la même source. Il a été présenté devant le parquet de Béjaïa qui l'a écroué. Pour leur part, les éléments de la police

judiciaire de la sûreté de daïra de Seddouk ont réussi à arrêter l'auteur du vol du matériel de construction appartenant à A.A. 33 ans et entrepreneur dans la commune Seddouk. Il s'agit de T.K. 34 ans, ayant des antécédents judiciaires, précise-t-on. Le malfaiteur a été appréhendé en train d'acheminer le matériel en question pour le revendre au marché noir. Les enquêteurs ont récupéré le matériel et l'ont restitué à son propriétaire. Le prévenu a été présenté dimanche devant le parquet d'Akbou qui l'a écroué.

H. C.

El Oued Secousse tellurique de magnitude 3,7

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 14h16 dans la wilaya d'El Oued, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-est de M'Rara, dans la même wilaya, précise la même source.

R. N.